

Infection au SARS-CoV-2 (COVID-19) – Zones d'exposition à risque

Mise à jour le 24/03/2020

Les zones d'exposition à risque sont définies comme les **départements français** ou **pays** pour lesquels une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est décrite.

En France

France métropolitaine : tous les départements (X)

Départements d'outre-mer : Guadeloupe, Martinique (X)

A l'étranger

Continent	Pays
Amérique	<ul style="list-style-type: none"> - Etats-Unis d'Amérique - Equateur - Panama
Asie	<ul style="list-style-type: none"> - Bahreïn - Brunei - Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao) - Corée du Sud - Iran - Israël - Koweït - Malaisie (X) - Qatar - Singapour
Europe	<ul style="list-style-type: none"> - Allemagne - Andorre - Arménie - Autriche - Belgique - Chypre - Croatie - Danemark - Espagne - Estonie - Finlande - Grèce - Irlande - Italie - Lettonie - Lituanie

	<ul style="list-style-type: none">- Islande- Luxembourg- Macédoine du Nord- Malte- Norvège- Pays - Bas- Portugal- République Tchèque- Royaume-Uni- San Marin- Slovénie- Suède- Suisse
Océanie	<ul style="list-style-type: none">- Australie

(X) indique les pays nouvellement inclus

Cette liste est susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles.